



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputé du 4^{em} paiz du Morbeian



NOV/ DEC. 2015 LETTRE
D'INFORMATION
**PAUL
MOLAC**

PERMANENCE

26 Place de la Mairie
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP



Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputé o tous les jours

Notre démocratie à l'épreuve des attentats

Les attentats du 13 novembre dernier, nous ont tous attristé et déstabilisé. Durant le week-end, j'ai pourtant tenu à honorer différentes manifestations pour bien montrer que nous étions debout. Mon état d'esprit était, et est encore, de trouver les moyens les plus efficaces pour nous protéger sans renoncer à notre mode de vie et à nos libertés. Il s'agit d'agir avec efficacité et discernement, de trouver la bonne riposte. Les terroristes espèrent un repli sur soi pour mieux nous diviser et nous affaiblir. Nous ne tomberons pas dans ce piège.

La déclaration de l'état d'urgence a permis de renforcer les pouvoirs de la police (voir article page 2). Le Président a décidé également d'augmenter les personnels de la police, gendarmerie, renseignements, douanes et justice. En fait, nous avons des moyens de collecte de renseignements très efficaces mais ensuite il faut pouvoir traiter les informations.

Certains ont pu comparer cet état d'urgence avec des périodes comme la Terreur en 1793 ou les coups d'état des deux Napoléons en

1799 et 1851. Ces périodes ne sont absolument pas comparables avec ce que nous vivons. Si certaines manifestations ne sont pas autorisées pour des raisons de sécurité, il n'est absolument pas nécessaire de déclarer l'état d'urgence pour cela. La réponse me semble adaptée et proportionnée au danger. Je reste par contre dubitatif sur le changement de la Constitution dont je ne vois guère l'intérêt concret, et sur certaines mesures cosmétiques annoncées ci et là.

J'adresse mes condoléances à ceux qui ont perdu des proches et je souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Nous sommes choqués. Pour autant, il ne faut pas céder à la psychose, même si le risque zéro n'existe pas. Il faut continuer à vivre au quotidien, c'est la preuve de notre détermination commune. Pour ma part, je continue à faire mon travail à Paris et en Bretagne, c'est le meilleur moyen de leur dire qu'ils aillent au diable.

Email

pmolac@assemblee-nationale.fr

Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 71 61

Web

paulmolac.bzh

À l'Assemblée nationale



"Les citoyens sont en droit d'attendre que leur sécurité soit pleinement assurée, mais il faut un juste équilibre entre sécurité et liberté."



Etat d'urgence

Le 18 novembre en Commission des Lois, et le 19 dans l'hémicycle, je suis intervenu sur le Projet de loi de prorogation, pour trois mois, de l'état d'urgence que j'ai voté. Outre le fait que les citoyens sont en droit d'attendre que leur sécurité soit pleinement assurée, j'ai défendu le fait qu'il fallait un juste équilibre entre liberté et sécurité. J'avais déposé avec les députés de mon groupe, plusieurs amendements visant notamment à encadrer l'état d'urgence par un contrôle du Parlement, ce qui a finalement été acté. De même, je me félicite de la suppression dans cette loi de 1955 de dispositions obsolètes et dangereuses sur la censure des médias, alors que notre législation est suffisamment forte sur le sujet. J'avais aussi demandé à ce qu'outre les bureaux de professions sensibles, leur domicile soit protégé de toute perquisition et que la dissolution des associations concerne celles qui sont en lien direct avec l'origine de l'état d'urgence. Si certaines dispositions votées peuvent parfois paraître exagérées, gardons à l'esprit qu'il ne s'agit que de répondre à une situation exceptionnellement grave par des mesures à la hauteur du défi et qui n'ont pas vocation à s'appliquer en dehors de la période des trois mois.

Charte européenne des langues régionales

Avant que la droite sénatoriale ne rejette le Projet de loi de ratification de la Charte européenne des langues régionales, j'avais appelé à un sursaut

lors d'une question au Gouvernement posée le 14 octobre 2015.



Loi de finances pour 2016

Dans le cadre du projet de loi finances pour 2016 que j'ai voté en 1^{ère} lecture le 17 novembre, je me suis particulièrement investi sur la question de la suppression de la demie-part des veuves et veufs pour la majorité d'entre eux. Celle-ci a été très durement vécue par ces personnes fragiles dont un certain nombre d'entre elles sont devenues imposables (taxe locale, foncière, audiovisuelle) pour la première fois après de très nombreuses années. J'ai donc proposé par amendement de revenir sur cette disposition. Nous avons été en grande partie entendus, grâce au relèvement du seuil du revenu fiscal de référence ouvrant les droits à réduction ou à exonération d'impôts locaux, au-delà même des veufs et veuves. De même, j'ai tenté, en vain malheureusement, de revenir sur la fin de l'exonération de taxe de séjour pour les personnes en situation de handicap. Enfin, concernant la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), je prends acte du report de cette réforme nécessaire, notamment en faveur des communes rurales, à 2017.



En vert parmi les 150 premiers députés, en rouge parmi les 150 derniers. Source : nosdeputes.fr



Les actus de la Circonscription



Paul Molac aux côtés de Fabien Martin, Président de ODC industrie et son équipe.



Ma candidature aux élections régionales

Je suis candidat aux régionales sur la liste de Jean-Yves Le Drian. La nouvelle a surpris certains. Jusqu'à présent je n'avais brigué aucun mandat. Alors pourquoi s'engager cette fois et pourquoi aux côtés de Jean-Yves Le Drian ? Je le connais bien, ainsi que son équipe. J'ai travaillé avec cette équipe depuis des années dans le cadre de mes fonctions associatives, du Conseil Culturel de Bretagne et bien sûr à l'Assemblée.

Mon efficacité comme député, pour faire avancer concrètement ce territoire ou pour voter des lois à l'Assemblée, n'a pu se faire que dans le cadre d'un réseau et d'une équipe. Cette équipe c'est celle de mon groupe parlementaire mais aussi celle de Jean-Yves Le Drian et de Pierrick Massiot que je remercie pour son implication dans la résolution de la crise de GAD-JPA. Régionaliste et breton, la région est pour moi la collectivité de référence, celle qui organise notre territoire, répartit les activités entre l'est et l'ouest breton, entre les métropoles et les territoires ruraux. Le rôle économique de la région a été renforcé par le vote de la loi NOTRe. Elle distribue désormais les aides aux entreprises. Elle définit le schéma d'organisation économique ainsi que la politique de transport, la formation professionnelle, la construction des lycées, etc.

En Bretagne, la région soutient également la culture et les langues de Bretagne. Il existait un risque très important qu'il n'y ait aucun régionaliste dans l'assemblée régionale de Bretagne. Les listes qui ne font pas 10 % ne peuvent pas se présenter au zème tour, sauf à fusionner avec d'autres listes. Comment faire valoir un point de vue régionaliste dans les politiques de la région sans être dans l'assemblée ? C'est impossible. Aussi, j'ai accepté la proposition de Jean-Yves Le Drian pour constituer un groupe de régionalistes qui sera une composante de la future majorité régionale. Ce sont là, les principales raisons qui m'ont fait m'engager dans cette campagne électorale.



Présentation de l'entreprise ODC à Ploërmel

J'ai appris qu'une entreprise innovante dans le domaine du paramédical s'était installée à Ploërmel. J'ai demandé à rencontrer le dirigeant de l'entreprise, Monsieur Martin, qui m'a très volontiers accueilli avec son équipe.

Monsieur Martin était au départ un fabricant de lentilles oculaires. Ces lentilles permettent de soigner la cataracte et dans certains cas la presbytie ou l'astigmatisme. La cataracte touche environ 1% de la population d'un pays. En France près de 650 000 personnes sont touchées. Dans les grands pays comme la Chine ou l'Inde cela représente 15 et 12 millions de patients. Le marché potentiel est donc énorme.

Ces injecteurs seront bientôt fabriqués en très grand nombre à Ploërmel et exportés dans le monde entier. Ils permettent d'injecter les lentilles directement dans la cornée en faisant de petits trous qui cicatrisent très rapidement. Elles représentent un confort pour le patient et un bien moindre risque d'infection. Les chirurgiens sont demandeurs de ce type de produit. La production devrait passer de 500 000 injecteurs cette année à deux millions d'ici 5 ans. Certains marchés sont déjà signés. Cependant la fabrication répond à des normes médicales très sévères, elle est réalisée dans des salles entièrement étanches pour éviter toute contamination. Une salle blanche de 175 m carrés a été construite.

Monsieur Martin voulait s'installer en Bretagne et a trouvé à Ploërmel, sur la zone du Bois Vert, un bâtiment répondant à ses besoins. Il s'est donc installé en février 2015 et l'aventure à Ploërmel ne fait que commencer pour lui et ses employés.



Portrait du mois



Marcel Bergamasco

Né le 14 mars 1925 à Ploërmel, Marcel Bergamasco est une grande figure du pays. Aujourd'hui, il a 90 ans, une vie d'entrepreneur derrière lui, des enfants, des petits-enfants, et surtout une mission accomplie lors de ses jeunes années, mue aujourd'hui en devoir de mémoire.

Dire non et se battre avec ses moyens

À 14 ans, Marcel Bergamasco a vu la guerre éclater. La Seconde Guerre mondiale fait irruption dans sa vie le 17 juin 1940. Dès lors, sa mission est scellée : nuire à l'ennemi.

Premier contact : un avion de reconnaissance alors qu'il est sur un chantier à Taupont. Le deuxième, une rencontre nocturne : « Il devait être minuit. Je rentrais d'une partie de belote chez des amis quand j'ai aperçu un homme sur la route, un soldat qui semblait perdu. Je lui ai proposé mon aide et il m'a répondu en m'insultant. C'était un Allemand », se souvient-il. Le lendemain, des convois allemands traversent la ville. Quelques jours plus tard, l'un d'eux fait halte à Ploërmel : « C'était peut-être 100 chevaux qui étaient attachés rue de la Gare, juste à côté de l'entreprise de mes parents. » Marcel Bergamasco est aux premières loges pour voir les Allemands réquisitionner le foin et tout ce qu'il faut pour nourrir les bêtes, sans rien leur laisser. Il réagit aussitôt en postant son chien au dépôt d'avoine, pour protéger ce qui avait échappé à la saisie, et se cache dans un coin. « J'ai vu l'Allemand sortir avec une jambe de culotte arrachée. Mon chien ne l'avait pas raté ! » Le soldat le voit, lui

flanque un coup de pied et se met à le poursuivre. L'adolescent en réchappe en coupant à travers le marécage qui jouxte l'entreprise, laissant son ennemi enlisé jusqu'à la ceinture. « À partir de ce moment-là, je me suis dit : Vous paierez les conséquences de ce que vous avez fait ! » Marcel Bergamasco se souvient avec malice des stratagèmes qu'il employait pour nuire à l'ennemi, de ses ruses aussi : percer les pneus des voitures (« Juste un, pour pas qu'ils voient que c'est volontaire », précise-t-il les yeux rieurs) ou saboter les wagons à la gare.

L'entrée en résistance

En 1943, il entre dans la Résistance par l'intermédiaire d'un employé de son père et du club de football « où tout le monde ou presque était résistant ». Comme il possède ses permis de conduire, il est chargé du transport : d'hommes, de denrées, de matériel. Son permis intéresse également l'ennemi qui le réquisitionne : la distribution de nourriture dans les cantonnements allemands est un prétexte parfait pour l'espionnage. Là encore, il se rappelle les « petites vacheries » qu'il infligeait aux Allemands, feignant la plus grande innocence... « Ça les perturbait ces messieurs, et moi, j'étais content. Je les avais eus encore une fois ! », dit-il malicieux. Suite logique de son engagement, il entre dans l'armée régulière et combat à Saint-Marcel.

L'arrestation et la cavale pour survivre

Le vendredi 2 juin 1944, Marcel Bergamasco est arrêté, en pleine nuit, alors qu'il roule à bicyclette sur les routes de campagne, après le couvre-feu. La cause ? Le détournement d'un camion de farine. Tabassage en règle. Interrogatoire via un interprète. Il apprend qu'il sera transféré à Vannes. Le dimanche étant jour de relâche, il sait que s'il a une chance de s'en sortir, cela se joue ce jour. « J'ai attendu qu'il n'y ait plus de bruit. Un Allemand est venu tout seul, en chemise et pantalon. Il a ouvert la porte. Je l'ai fait tomber la tête la première dans l'escalier et je me suis évadé », raconte-t-il, en revivant l'épisode à mesure que ses mots traduisent la scène. Bien sûr, il est activement

recherché. La gendarmerie française prévient ses parents qu'ils doivent quitter le département au plus vite pour ne pas être inquiétés. Le résistant a alors dû se cacher, prendre les chemins de traverse. Il a le souvenir ému d'un paysan qui l'avait alors accueilli chez lui, lui offrant à manger, alors qu'il souffrait de malnutrition et des suites de son passage à tabac : une hémorragie qui le privait de ses forces. Quand il apprend que ses parents sont à Saint-Méen, il fait le trajet à pied depuis Helléan, par les champs, pour les rejoindre. Il est soigné dans la clandestinité et reprend des forces. Il poursuit son action de résistance. « J'ai monté un bataillon d'appelés avec Émile Guimard, raconte-t-il. J'ai fait du recrutement. Je suis aussi allé chercher du matériel. » Il se souvient de son émerveillement devant le matériel américain, et bien sûr de son grand bonheur lorsqu'il a appris que l'armistice était signé. Il était à Rennes ce jour-là, « et vers 16 heures, on est allé fêter ça dans un grand bal populaire ! » Il garde aussi le souvenir ému de sa rencontre avec le général de Gaulle, et une reconnaissance infinie :

« J'ai pu serrer la main du général de Gaulle en 1947, à Ploërmel, au Monument aux morts. Sans lui, où serions-nous ? »

La vie... et le souvenir

Après ça ? Eh bien, il a repris sa vie professionnelle. « J'ai repris le travail comme si je ne l'avais jamais quitté. Ma mission, c'était de mettre les Allemands hors de France. Ceci fait, j'étais libéré. » Il quitte l'entreprise de son père, monte la sienne, fonde une famille. La vie continue. Évidemment, Marcel Bergamasco est resté en contact avec les autres résistants, tous unis par une grande fraternité. Il reprend le cours de sa vie, mais il ne peut oublier l'épreuve qu'il a vécue et le combat que la Résistance a mené. Il appartient donc à l'association des Anciens résistants de Saint-Marcel et est le président de l'association des Anciens combattants résistants de Ploërmel et de sa région. Son message aujourd'hui ? « Ouvrir les yeux bien grand pour que pareille chose ne se reproduise. »

